



**États financiers consolidés intermédiaires  
résumés non audités  
Deuxième trimestre 2017**

(Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas été examinés par les auditeurs indépendants de la Société.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## États consolidés du résultat intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015  
(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)  
(non audités)

		31 décembre 2016 (3 mois) \$	31 décembre 2015 (3 mois) \$	31 décembre 2016 (6 mois) \$	31 décembre 2015 (6 mois) \$
<b>Produits tirés de contrats</b>	15	27 414	21 704	57 922	45 989
Coût des produits tirés de contrats	5	25 893	20 464	53 517	41 413
Marge brute		1 521	1 240	4 405	4 576
<b>Charges</b>					
Frais généraux et administratifs	5	3 977	3 518	7 359	6 636
Gain de change	5	(83)	(47)	(222)	(28)
Charges financières	5	236	114	427	220
		4 130	3 585	7 564	6 828
Perte avant impôt sur le résultat		(2 609)	(2 345)	(3 159)	(2 252)
<b>Impôt sur le résultat (recouvrable)</b>	11				
Exigible		157	(82)	75	(169)
Différé		(862)	(423)	(1 083)	(34)
		(705)	(505)	(1 008)	(203)
<b>Perte nette attribuable aux actionnaires</b>		(1 904)	(1 840)	(2 151)	(2 049)
<b>Perte nette par action attribuable aux actionnaires</b>	10				
De base et diluée		(0,05)	(0,05)	(0,06)	(0,06)

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### États consolidés du résultat global intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
<b>Perte nette</b>	(1 904)	(1 840)	(2 151)	(2 049)
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Perte (gain) non réalisé sur les placements disponibles à la vente	6	9	(16)	-
Impôts différés	-	-	3	-
	9	-	(13)	-
Écarts de conversion cumulés	(44)	-	(29)	-
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	(35)	-	(42)	-
<b>Perte globale attribuable aux actionnaires</b>	<b>(1 939)</b>	<b>(1 840)</b>	<b>(2 193)</b>	<b>(2 049)</b>

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## États consolidés des variations des capitaux propres intermédiaires résumés

Pour les périodes de six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

### Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016

	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total Capitaux propres
	\$ (note 10)	\$ (note 10)	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2016	55 688	1 468	21 720	195	79 071
<b>Résultat global total</b>					
Perte nette	-	-	(2 151)	-	(2 151)
Autres éléments du résultat global :					
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente, déduction faite des impôts différés	-	-	-	(13)	(13)
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(29)	(29)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(42)	(42)
Transactions avec les actionnaires comptabilisés directement dans les capitaux propres					
Rémunération fondée sur des actions	-	102	-	-	102
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>55 688</b>	<b>1 570</b>	<b>19 569</b>	<b>153</b>	<b>76 980</b>

### Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2015

	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total Capitaux propres
	\$ (note 10)	\$ (note 10)	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 2015	54 411	1 458	21 750	-	77 619
<b>Résultat global total</b>					
Perte nette	-	-	(2 049)	-	(2 049)
Transactions avec les actionnaires comptabilisés directement dans les capitaux propres					
Émission d'actions relative à l'acquisition d'une entreprise	1 277	-	-	-	1 277
Rémunération fondée sur des actions	-	92	-	-	92
Total des transactions avec les actionnaires	1 277	92	-	-	1 369
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>55 688</b>	<b>1 550</b>	<b>19 701</b>	<b>-</b>	<b>76 939</b>

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Bilans consolidés intermédiaires résumés

Au 31 décembre 2016 et au 30 juin 2016

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

	Notes	31 décembre 2016	30 juin 2016
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		3 743	2 293
Débiteurs	14	17 809	21 339
Stocks		40 567	35 289
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 146	1 058
Charges payées d'avance		479	568
		63 744	60 547
<b>Actifs non courants</b>			
Placements	6	667	709
Immobilisations corporelles	7	40 664	42 978
Actifs d'impôt différé	11	2 016	930
<b>Total de l'actif</b>		<b>107 091</b>	<b>105 164</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs et charges à payer		16 466	15 362
Affacturation à payer		1 120	1 395
Tranche à court terme de la dette à long terme et contrats de location-financement	8	9 805	889
		27 391	17 646
<b>Passifs non courants</b>			
Dette à long terme et contrats de location-financement	8	2 720	8 447
		30 111	26 093
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions	10	55 688	55 688
Réserve – Instruments de capitaux propres	10	1 570	1 468
Résultats non distribués		19 569	21 720
Cumul des autres éléments du résultat global		153	195
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		76 980	79 071
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>107 091</b>	<b>105 164</b>

### APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_  
Éric Alexandre, administrateur

\_\_\_\_\_  
Jean-Yves Laliberté, administrateur

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

(non audités)

		31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	Notes	(3 mois)	(3 mois)	(6 mois)	(6 mois)
		\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>					
Perte avant impôt sur le résultat		(2 609)	(2 345)	(3 159)	(2 252)
Éléments sans effet sur la trésorerie :					
Amortissement des immobilisations corporelles	5	2 414	2 366	5 179	4 654
Amortissement des immobilisations incorporelles		-	146	-	292
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	7	12	(7)	-	(24)
Gain sur cession de placements	6	-	-	(266)	(3)
Rémunération fondée sur des actions	10	52	39	102	92
Charges financières		236	114	427	220
		105	313	2 283	2 979
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation					
Impôt sur le résultat payé (recouvré)	12	581	201	(615)	141
Charges financières payées		(93)	902	(163)	842
		(234)	(113)	(405)	(204)
		359	1 303	1 100	3 758
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>					
Acquisition d'une entreprise		-	(577)	-	(577)
Produit de la cession de placements	6	-	-	352	23
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(2 241)	(2 257)	(3 638)	(3 206)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7	816	69	867	86
		(1 425)	(2 765)	(2 419)	(3 674)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>					
Produit de l'affacturage		1 125	-	2 142	-
Remboursement de l'affacturage		(5)	-	(2 417)	-
Produit de la dette à long terme et contrats de location-financement		21 944	16 656	47 144	31 879
Remboursement sur la dette à long terme et contrats de location-financement		(20 184)	(14 621)	(43 977)	(31 715)
		2 880	2 035	2 892	164
Effet des variations des taux de change					
		(90)	(6)	(123)	(2)
<b>Augmentation de la trésorerie</b>		1 724	567	1 450	246
<b>Trésorerie au début de la période</b>		2 019	75	2 293	396
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		3 743	642	3 743	642

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kazakhstan.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Orbit Garant Chile S.A.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Cygnus-Orbit Drilling SpA (liquidée dans Perforación Orbit Garant Chile SpA au 31 décembre 2016)	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc. (depuis le 16 août 2016)	100 %
Forage Orbit Garant BF S.A.S. (depuis le 24 octobre 2016)	100 %

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2016.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2016.

La publication de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 février 2017.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

---

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT (suite)

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

### 3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été appliquées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

#### IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

#### IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités.

#### IFRS 10 – États financiers consolidés, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci; le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée.

#### IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir* » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles.

#### Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient ou non être étendues aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

---

### 3. NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES (suite)

Les modifications à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, précisent les obligations concernant les informations à fournir selon IAS 34 qui ne sont pas fournies dans les états financiers intermédiaires, mais ailleurs dans le rapport financier intermédiaire. Selon les modifications, de telles informations doivent être incorporées par renvoi à une autre partie du rapport financier consolidé intermédiaire résumé qui est consultable par les utilisateurs des états financiers consolidés intermédiaires résumés aux mêmes conditions que les états financiers consolidés intermédiaires résumés et au même moment.

Les normes et modifications présentées ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

### 4. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

#### IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

#### IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, et son application anticipée est permise.

#### IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* » comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise.

#### IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et leur application anticipée est permise.

#### IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 spécifie la nouvelle méthode proposée pour la comptabilisation des contrats de location qui oblige un preneur à comptabiliser les actifs et les passifs au titre des droits et des obligations créés par un contrat de location. IFRS 16 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et son application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, est appliquée.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 5. CHARGES PAR NATURE

#### Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé comme suit :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	2 202	2 127	4 763	4 173
Frais généraux et administratifs	212	385	416	773
Total de la dotation aux amortissements	2 414	2 512	5 179	4 946

#### Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les gains de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Amortissements	2 414	2 512	5 179	4 946
Charges au titre des avantages du personnel	15 205	12 427	31 486	24 518
Coût des stocks	7 490	4 826	13 787	10 414
Autres charges	4 914	4 284	10 629	8 363
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des gains de change et des charges financières	30 023	24 049	61 081	48 241

Au 31 décembre 2016, un montant de 295 \$ a été comptabilisé à titre de renversement d'une réduction de valeur des stocks (31 décembre 2015 : néant).

### 6. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	Période de six mois terminée le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 30 juin 2016
	\$	\$
Investissements dans des sociétés ouvertes, au début de la période	709	424
Conversion de créances clients	60	-
Cessions de placements	(86)	(51)
Variation de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	(16)	336
Investissements dans des sociétés ouvertes, à la fin de la période	667	709

Le gain sur cession de placements totalisant 266 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016 est inclus dans les frais généraux et administratifs (période de six mois terminée le 31 décembre 2015 : 3 \$).

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

#### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes par période :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 241	2 257	3 638	3 206
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	(816)	(69)	(867)	(86)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	12	(7)	-	(24)

La perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles est incluse dans le coût des produits tirés de contrats.

#### 8. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

	31 décembre 2016	30 juin 2016
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,00 %, taux effectif de 3.70 % au 31 décembre 2016, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs <sup>a) b)</sup>	8 741	7 403
Emprunt autorisé d'un montant de 2,5 millions de dollars, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 4,50 %, taux effectif de 7.20 % au 31 décembre 2016, remboursable par versements mensuels de 60 \$ à compter de juin 2017, échéant en décembre 2020, garanti par une hypothèque de deuxième rang sur l'universalité des biens présents et futurs <sup>b)</sup>	2 484	-
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,34 % et 9,77 % (3,34 % et 29,02 % au 30 juin 2016), échéant en décembre 2018	1 300	1 933
	12 525	9 336
Tranche à court terme	(9 805)	(889)
	2 720	8 447

a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 %.

b) Un montant non amorti de 75 \$ (97 \$ au 30 juin 2016) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 9). Au 31 décembre 2016, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives.

Au 31 décembre 2016, le taux préférentiel était de 2,70 % (2,70 % au 30 juin 2016).

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

#### 8. DETTE À LONG TERME ET CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (suite)

Au 31 décembre 2016, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	9 157	723	9 880
Plus d'un an et moins de cinq ans	2 143	577	2 720
	11 300	1 300	12 600

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	\$	\$	\$	\$
Moins d'un an	778	1 246	723	1 136
Plus d'un an et moins de cinq ans	599	1 150	577	1 097
	1 377	2 396	1 300	2 233
Moins : charges financières futures	(77)	(163)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	1 300	2 233	1 300	2 233

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

Au 31 décembre 2016	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAD	11 443	9 190	2 253
Pesos chiliens (577 193 093 CLP)	1 157	690	467
	12 600	9 880	2 720

#### 9. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et contrats de location-financement et le découvert bancaire, déduction faite de la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	31 décembre 2016	30 juin 2016
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	12 525	9 336
Capital-actions	55 688	55 688
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 570	1 468
Résultats non distribués	19 569	21 720
Trésorerie	(3 743)	(2 293)
	85 609	85 919

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 9. GESTION DU CAPITAL (suite)

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers, ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 31 décembre 2016, tel qu'il est mentionné à la note 8, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2016, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

### 10. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	Période de six mois terminée le		Exercice terminé le	
	31 décembre 2016		30 juin 2016	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de la période	35 101 419	55 688	33 276 519	54 411
Actions émises dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise <sup>a)</sup>	-	-	1 824 900	1 277
Solde à la fin de la période	35 101 419	55 688	35 101 419	55 688

<sup>a)</sup> Le 30 décembre 2015, la Société a émis un total de 1 824 900 actions ordinaires pour un montant total de 1 277 \$ au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### *Perte nette par action*

La perte nette par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
<b>Perte nette par action de base et diluée</b>				
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(1 904) \$	(1 840) \$	(2 151) \$	(2 049) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	35 101 419	33 296 355	35 101 419	33 286 437
<b>Perte nette par action de base et diluée</b>	<b>(0,05) \$</b>	<b>(0,05) \$</b>	<b>(0,06) \$</b>	<b>(0,06) \$</b>

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	31 décembre 2016 (6 mois)		31 décembre 2015 (6 mois)	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de la période	2 877 500	1,16	2 226 500	1,35
Attribuées au cours de la période	500 000	1,75	-	-
Annulées au cours de la période	-	-	(21 000)	4,00
En cours à la fin de la période	3 377 500	1,25	2 205 500	1,32
Exercibles à la fin de la période	1 780 000	1,30	1 591 000	1,28

Le 6 décembre 2016, 500 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et administrateurs leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix de levée de 1,75 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Ces options ont une durée de vie de 7 ans et les droits seront acquis au taux de 20 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 31 décembre 2016 :

Prix d'exercice \$	En cours au 31 décembre 2016	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exercibles au 31 décembre 2016	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 1,49	2 384 000	3,01	0,92	1 374 000	1,01
1,50 - 2,49	976 000	4,86	1,98	388 500	2,20
4,00	17 500	1,68	4,00	17 500	4,00
	<b>3 377 500</b>			<b>1 780 000</b>	

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 10. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	52	39	102	92

### 11. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,90 % en 2016 et à 26,63 % en 2015.

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Perte avant impôt sur le résultat	(2 609)	(2 345)	(3 159)	(2 252)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,90 %	26,63 %	26,90 %	26,63 %
Impôt sur le résultat recouvrable selon les taux d'imposition prévus par la loi	(702)	(625)	(850)	(600)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :				
Impact des écarts de conversion	19	-	-	-
Charges non déductibles et autres	(24)	46	(16)	78
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	14	10	27	24
Portion non imposable du gain en capital	-	-	(39)	-
Utilisation de pertes fiscales non comptabilisées	(183)	-	(628)	-
Ajustements liés à l'exercice précédent	-	(12)	-	(12)
Actifs d'impôt non comptabilisés	171	76	498	307
Total de l'impôt sur le résultat recouvrable	(705)	(505)	(1 008)	(203)

### 12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	4 151	1 847	3 470	1 764
Stocks	(1 712)	(745)	(5 278)	(3 396)
Charges payées d'avance	208	47	89	134
Créditeurs et charges à payer	(2 066)	(948)	1 104	1 639
	581	201	(615)	141

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 13. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

#### Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2019, à verser une somme de 253 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021, à verser des loyers minimaux de 1 471 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2017	499
2018	289
2019	374
2020	356
2021	206

#### Garanties

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 966 \$, échéant en décembre 2017 (au 30 juin 2016 : 885 \$). Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties (aucun paiement pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2015).

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

#### *Risque de change*

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens et en GHS cedi. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 31 décembre 2016, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 511 \$ (1 473 \$ au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 645 \$ (640 \$ au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 1 316 204 523 CLP (292 449 849 CLP au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 1 574 669 325 CLP (1 076 241 833 CLP au 30 juin 2016). La Société disposait d'une trésorerie en GHS cedi d'un montant de 228 402 (131 758 au 30 juin 2016) et avait des débiteurs en GHS cedi d'un montant de 2 454 423 (519 382 au 30 juin 2016).

Au 31 décembre 2016, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net de 99 \$ (197 \$ au 30 juin 2016), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net de 355 \$ (23 \$ au 30 juin 2016) et une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en GHS cedi aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net de 238 \$ (66 \$ au 30 juin 2016).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Risque de crédit*

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 31 décembre 2016, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 7 % des débiteurs (7 % au 30 juin 2016).

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	1 199	1 023	1 074	1 010
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	209	478	334	491
Sommes recouvrées	(17)	(4)	(17)	(4)
Solde à la fin de la période	1 391	1 497	1 391	1 497

Au 31 décembre 2016, 41 % (53 % au 30 juin 2016) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants et 8 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2016).

Aucun client important ne représentait plus de 10 % des créances clients au 31 décembre 2016 (un client important représentait 10 % de ces débiteurs au 30 juin 2016).

Un client important représentait 11 % des produits tirés de contrats pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2016 (trois clients importants représentaient 43 % de ces produits pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2015).

Deux clients importants représentaient 28 % des produits tirés de contrats pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016 (deux clients importants représentaient 43 % de ces produits pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2015).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

---

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 31 décembre 2016, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net de 83 \$ pour la période de six mois (55 \$ au 30 juin 2016).

#### *Risque du marché des actions*

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

#### *Juste valeur*

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

#### *Hierarchie des justes valeurs*

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

<b>Niveau</b>	<b>Base de détermination de la juste valeur</b>
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 31 décembre 2016, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour les périodes terminées le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 9, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 31 décembre 2016, les créances clients à recevoir incluent 1 120 \$ relativement à des comptes affacturés (1 395 \$ au 30 juin 2016).

	Au 31 décembre 2016			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	16 466	16 466	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	11 300	9 157	1 429	714
Contrats de location-financement	1 300	723	520	57
	29 066	26 346	1 949	771

### 15. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Kazakhstan). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (de la perte) d'exploitation.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 31 décembre 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

(non audités)

### 15. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	31 décembre 2016 (3 mois)	31 décembre 2015 (3 mois)	31 décembre 2016 (6 mois)	31 décembre 2015 (6 mois)
	\$	\$	\$	\$
Produits tirés de contrats				
Canada	19 999	20 204	45 449	43 996
International	7 415	1 500	12 473	1 993
	27 414	21 704	57 922	45 989
Bénéfice (perte) d'exploitation				
Canada	(1 063)	(186)	(164)	2 649
International	(650)	(957)	(1 573)	(2 686)
	(1 713)	(1 143)	(1 737)	(37)
Frais généraux liés au siège social de la Société <sup>(1)</sup>	660	1 088	995	1 995
Charges financières	236	114	427	220
Impôt sur le résultat recouvrable	(705)	(505)	(1 008)	(203)
	191	697	414	2 012
Perte nette	(1 904)	(1 840)	(2 151)	(2 049)
Amortissements				
Canada	1 483	1 841	3 233	3 616
International	719	286	1 530	557
Immobilisations non attribuées et actifs communs	212	385	416	773
	2 414	2 512	5 179	4 946
			Au 31 décembre 2016	Au 30 juin 2016
			\$	\$
Actifs identifiables				
Canada			75 472	76 200
International			31 619	28 964
			107 091	105 164
Immobilisations corporelles				
Canada			29 397	31 477
International			11 267	11 501
			40 664	42 978

<sup>(1)</sup> Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.